

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES PROJETS, DE LA PLANIFICATION ET
DE LA COOPERATION

UNITE DE GESTION DU PROJET DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
(PROJET PEST)



IsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

COOPERATION
CAMEROUN – BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

GENERAL SECRETARIAT

DIVISION OF PROJECTS, PLANNING AND
COOPERATION

MANAGEMENT UNIT OF THE SECONDARY
TECHNICAL EDUCATION PROJECT
(PEST PROJECT)

DECISION N° 509/23/D/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07 portant attribution des lot 1, 2,3 et 4 de l'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, installation, mise en service et formation des utilisateurs des équipements des filières Economie Sociale et Familiale en quatre (04) lots séparés, au CETIC de Nsam (lots 1 et 2) et au Lycée Technique de Maroua (lots 3 et 4).

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

- Vu la Constitution ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 septembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu le décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 du 28 avril 2023 pour la fourniture, installation, mise en service et formation des utilisateurs des équipements des filières Economie Sociale et Familiale en quatre (04) lots séparés, au CETIC de Nsam (lots 1et 2) et au Lycée Technique de Maroua (lots 3 et 4) ;
Vu La proposition d'attribution n°39/23/L/MINESEC/PEST/CSPM/U04 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEST ;
Vu L'avis favorable n°218/L/MINMAP/CCCM-AG/2023 du 11 juillet de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Approvisionnements Généraux (CCCM-AG).

DECIDE

Article 1^{er} : Les marchés consécutifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 du 28 avril 2023 pour la fourniture, installation, mise en service et formation des utilisateurs des équipements des filières Economie Sociale et Familiale en quatre (04) lots séparés, au CETIC de Nsam (lots 1et 2) et au Lycée Technique de Maroua (lots 3 et 4) sont attribués ainsi qu'il suit :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC LU (FCFA)	Montant TTC CORRIGE (FCFA)	Délai d'exécution (jours)
1	STE ECODIS SARL	102 905 519	102 905 519	120
2	STE ECODIS SARL	112 250 764	112 250 764	120
3	ETS NAVASMA	102 365 174	102 460 774	120
4	ETS NAVASMA	116 233 705	116 233 700	120

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP ;
- JDM (pour publication) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- Président CSPM/PEST ;
- Affichage PEST ;
- Chrono/archives.

Yaoundé, le **27 JUL 2023**

Le Ministre
The Minister
MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nalova Lyonga, Ph.D